

## Pourquoi devenir membre de Independent Retail Europe

### Rejoignez Independent Retail Europe!

INDEPENDENT RETAIL EUROPE est l'unique porte-parole des groupements de détaillants indépendants au niveau européen faisant autorité en la matière.

### Principaux avantages de l'adhésion à Independent Retail Europe

*Basée au cœur même de l'Europe, Independent Retail Europe est un acteur influent, expérimenté et respecté qui fait entendre sa voix dans le processus politique de l'UE.*

Nous vous offrons la possibilité de

- directement contribuer à la construction de la politique européenne et de l'influencer en faveur de votre modèle d'entreprise ;
- modeler le positionnement politique de notre secteur d'activités spécifique ;
- différencier votre image et votre réputation conformément à votre modèle d'entreprise ;
- participer au travail de l'UE et d'organismes internationaux.

*Independent Retail Europe vous donne accès aux tout derniers renseignements politiques.*

Notre équipe vous apporte un soutien actif pour vous aider à

- rester informé des dernières évolutions réglementaires de l'UE ;
- interpréter les législations européennes complexes en répondant à vos questions techniques ;
- comparer vos règles nationales avec celles d'autres pays de l'UE au travers de sondages / rapports comparatifs *ad hoc*, etc.

*Independent Retail Europe facilite les réseaux, tant avec les décideurs politiques qu'avec vos pairs de toute l'Europe.*

Nous proposons ainsi :

- une conférence annuelle et des réunions spécifiques pour vous permettre d'échanger des expériences et des bonnes pratiques avec vos collègues à travers l'Europe ;
- des réunions à Bruxelles au cours desquelles vous pourrez rencontrer des politiciens et décideurs politiques ;
- des possibilités de renforcer votre visibilité par exemple en prenant la parole lors d'événements, en partageant des liens sur notre page d'accueil, etc.

En adhérant à Independent Retail Europe, vous promouvez à la fois votre modèle d'entreprise et le commerce de détail indépendant. Vos intérêts seront directement représentés au niveau décisionnel à Bruxelles, ce qui présentera d'autres avantages directs pour votre entreprise / organisation dans le paysage législatif à l'échelle nationale.

### Qui peut devenir membre ?

- Les **groupements de détaillants indépendants**, ou les **associations professionnelles** (alimentaires et non alimentaires) représentant des détaillants indépendants / leurs groupements, indépendamment de leur taille, chiffre d'affaires ou part de marché.
- Les groupements de **commerce de gros** et leurs associations professionnelles (alimentaires et non alimentaires), indépendamment de leur taille, chiffre d'affaires ou part de marché.

### Comment poser sa candidature ?

N'hésitez pas à contacter notre directeur général, à l'adresse [else.groen@independentretaleurope.eu](mailto:else.groen@independentretaleurope.eu).